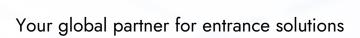


record System 20

Notice d'utilisation



Identification du document

Numéro d'article.: 102-020110470

Version: V2.7
Date de publication: V2.7

Traduction du manuel original

Subject to technical modifications Copyright © agtatec ag

Table de matières

1	Sécuri	Sécurité 5					
	1.1	Présentation des pictogrammes	5				
	1.2	Usage conforme aux dispositions	5				
	1.3	Dangers d'ordre général	6				
	1.4	État de l'art	8				
	1.5	Équipement de protection individuelle	ć				
	1.6	Accessoires et Responsabilité	10				
2	Généra	ılités	11				
_	2.1	Objet et application des instructions					
	2.1.						
	2.2	Droit d'auteur					
	2.3	Conservation des instructions					
	2.4	Identification du produit					
	2.5	Fabricant agtatec ag					
	2.6	Groupe cible					
	2.7	Définition des termes					
_							
3		éristiques techniques					
	3.1	Données techniques générales					
	3.2	Données de raccordement électrique					
	3.3	Accélération de la porte					
	3.4	Conditions environnementales	To				
4		ande					
	4.1	Sélection des modes opératoires (BDE-D)					
	4.2	Sélection des fonctions spéciales (BDE-D)					
	4.3	Blocage/Déverrouillage de l'unité de commande par clavier					
	4.4	Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option)					
	4.5	Sélection des modes opératoires (BDE-M)	17				
5	Contrô	le et maintenance	18				
	5.1	Vérification des fonctions et de la sécurité	18				
	5.1.	1 Généralités	18				
		2 Travaux de contrôle mensuels devant être effectués par l'exploitant					
	5.2	Obligations de l'exploitant	21				
	5.3	Expert mandaté	22				
	5.4	Base juridique	23				
	5.5	Étendue de l'inspection	23				
	5.6	Exigences relatives à la documentation de l'inspection périodique	23				
	5.7	Entretien et inspection régulière	23				
	5.8	Conseils de nettoyage	23				
	5.9	Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées	24				
	5.10	Clôture et consignation de l'entretien	24				
	5.11	Service - Liste de contrôle	25				
6	Déranc	jements	27				
	6.1	Comportement en cas de panne					
	6.1.	·					
	6.1.						
	6.1.						
	6.2	Affichage des erreurs et dépannage					
	6.3	Possibilités de dépannage					
	6.4	Ouverture manuelle (sans verrouillage manuel)					

Table de matières

		Fermeture manuelle	
	6.5.1	Fermeture manuelle - Étape 1	30
	6.5.2	Fermeture manuelle - Étape 2	31
	6.6 I	Manœuvre d'urgence de la porte	32
	6.7	Ouverture d'urgence avec alimentation électrique	32
	6.8	Ouverture d'urgence avec batterie de secours (optionnelle) en cas de panne de courant	32
	6.9 I	Manœuvre d'urgence par commande manuelle (option)	33
	6.9.1	Exemples de versions disponibles	33
	6.9.2	Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence	33
	6.9.3	Fermeture et verrouillage de la porte	33
7	Mise ho	rs service et élimination des déchets	35
	7.1 I	Déclassement	35
	72 I	Démontage et élimination des déchets	35

1 Sécurité

1.1 Présentation des pictogrammes

Pour une meilleure lisibilité du texte, il est fait usage des symboles suivants :



INSTRUCTION

Indications et informations particulièrement utiles pour un déroulement correct et efficace du travail.



ATTENTION

Indications spéciales indispensables pour le bon fonctionnement du système.



ATTENTION

Détails importants à lire absolument pour le bon fonctionnement du système.



PRUDENCE

Situation potentiellement dangereuse, qui pourrait conduire à des lésions corporelles et des dommages matériels légers.



AVERTISSEMENT

Situation de danger latent, qui peut provoquer des lésions corporelles graves voire mortelles et des dégâts matériels considérables.



DANGER

Situation de danger imminent, qui peut entraîner des lésions corporelles graves voire mortelles.



DANGER

Situation de danger imminent ou latent, qui peut conduire à un choc électrique et provoquer ainsi des lésions graves voire mortelles.

1.2 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.



INSTRUCTION

Le fonctionnement d'une porte automatique en combinaison avec un portillon incorporé ne peut avoir lieu que si ce dernier se trouve en position sécurisée.

1.3 Dangers d'ordre général

La section suivante indique les dangers émanant de l'installation, même si cette dernière est utilisée de manière conforme.

Les consignes de sécurité ici indiquées doivent être respectées afin d'éviter tout risque de dysfonctionnement, de dégâts matériels ou de blessures de personnes et d'éviter toute situation dangereuse.

De même, les consignes de sécurité spécifiques mentionnées dans les autres sections du présent manuel doivent être respectées.



ATTENTION

Les réglementations spécifiques au pays doivent être observées et appliquées !



AVERTISSEMENT

Blessures graves et gros dégâts matériels.

Un montage incorrect peut entraîner de graves blessures et/ou des dégâts matériels importants.

a) Respecter toutes les instructions importantes relatives à la sécurité du montage.



ATTENTION

Afin d'éviter tout dysfonctionnement, des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne doivent pas se trouver dans la zone de détection de capteurs.



INSTRUCTION

L'installation doit être contrôlée pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité afin de détecter tout déséquilibre et tout signe d'usure ou de détérioration des câbles, des ressorts et des pièces de fixation.

L'installation ne doit PAS être utilisée si des travaux de réparation ou de réglage doivent être effectués.



INSTRUCTION

Effectuer le contrôle, les réparations, le service, la maintenance et le nettoyage uniquement lorsque l'installation est à l'arrêt et hors tension. Avant de commencer les travaux, il faut bloquer l'installation et la zone de danger pour les personnes.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à des réglages non conformes !

- a) Des réglages non conformes risquent d'être à l'origine de dysfonctionnement, dégâts matériel ou blessures de personnes.
- ⇒ Ne pas débrancher le système pendant la nuit.
- ⇒ Ne confier les réglages qu'à du personnel qualifié.
- ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- ⇒ Faire éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
- ⇒ Effectuer le contrôle et la maintenance conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à un nettoyage ou un entretien insuffisant ou inexistant !

- a) Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligé du système peut être à l'origine de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes.
- ⇒ Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
- ⇒ Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
- ⇒ Maintenir le système exempt de neige et verglas.
- ⇒ N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
- ⇒ N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
- ⇒ Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
- ⇒ Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou blessures dû à l'ouverture, la fermeture ou la rotation intempestive de la porte !

- a) La porte risque de s'ouvrir, de se fermer ou de tourner de manière intempestive. D'où risque de dégâts matériels ou de blessure de personnels.
- ⇒ Il est interdit à des personnes de se tenir dans la zone d'ouverture du système.
- ⇒ Veiller à ce que des objets mobiles tels que drapeaux ou parties de plantes ne se trouvent pas dans la zone de détection des capteurs.
- ⇒ Ne pas effectuer de réglages sur l'unité de commande, pendant que le système est utilisé.
- ⇒ Faire immédiatement éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
- ⇒ Retirer les objets de la zone d'ouverture.
- ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- ⇒ Ne pas vouloir passer à tout prix dans un système en cours de fermeture.



PRUDENCE

Risque d'écrasement et de sectionnement de membres du corps!

- a) Toute inattention pendant le fonctionnement du système peut être à l'origine de graves blessures des membres du corps, voire de leur sectionnement.
- ⇒ Ne pas mettre les mains dans le système lorsque certaines de ses parties se trouvent en mouvement.
- ⇒ Se tenir à distance respectueuse lorsque des parties du système se trouvent en mouvement.
- ⇒ Ne pas pousser ou toucher le système pendant qu'il se trouve en mouvement.
- ⇒ Pendant le fonctionnement, ne pas ouvrir ou retirer des protections.
- ⇒ Ne pas démonter durablement des protections du système.
- ⇒ N'effectuer le contrôle, le service, la maintenance et le nettoyage que pendant que le système est immobilisé et arrêté.



PRUDENCE

Risque de dégâts matériels ou de blessures dû au non fonctionnement de dispositifs de sécurité!

- a) Risque de dégâts matériels ou de blessures pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas, sont manipulés ou mis hors service.
- ⇒ Ne jamais mettre des dispositifs de sécurité hors service ou les manipuler.
- ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance des dispositifs de sécurité conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures en cas d'utilisation par des personnes non autorisées !

- a) Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes si des personnes non autorisées utilisent le système.
- ⇒ Les enfants de moins de 8 ans ne doivent utiliser le système que sous surveillance.
- ⇒ Il est interdit à des enfants de jouer avec ou sur le système ou de le nettoyer et l'entretenir.
- ⇒ Les personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont restreintes et celles disposant de connaissances ou expériences insuffisantes ne doivent utiliser le système que sous surveillance ou doivent avoir reçu des instructions et les avoir comprises.



DANGER

Danger de mort dû au courant électrique!

- a) En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.
- ⇒ Avant de commencer à travailler (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
- ⇒ Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
- ⇒ Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
- ⇒ Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
- ⇒ Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



DANGER

Danger mortel dû au non fonctionnement des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie!

- a) Risque de graves blessures, pouvant même avoir une issue mortelle, si des dispositifs de sécurité du système de protection anti-incendie ne fonctionnent pas correctement.
- ⇒ Ne jamais débrancher le système de protection anti-incendie pendant la nuit.
- ⇒ Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- ⇒ Ne pas enlever les consignes de sécurité apposées sur l'installation.
- ⇒ Ne jamais condamner des portes de protection anti-incendie, ni les tenir ouvertes ou en empêcher la fermeture de quelconque manière.
- ⇒ Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance du système de protection anti-incendie conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.

1.4 État de l'art

L'installation a été développée selon les dernières techniques et les règles reconnues en matière de sécurité et répond, selon les options et les mesurements, aux exigences de la Directive Machines 2006/42/CEG et des normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions.



ATTENTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, mise en service, inspection, entretien ou dépannage sur la porte automatique.

Après la mise en service ou la réparation, merci de remplir la liste de contrôle et de la déposer chez les clients.

Nous recommandons la conclusion d'un contrat d'entretien.

1.5 Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle est utilisé pour protéger les personnes contre les effets néfastes sur la sécurité. Le personnel doit porter un équipement de protection individuelle pendant les différentes travaux sur et avec le système.

L'équipement de protection individuelle est expliqué ci-dessous:



La protection auditive est utilisée pour protéger l'ouïe du bruit. En règle générale, la protection auditive est obligatoire, à partir du moment, où une conversation normale avec d'autres personnes n'est plus possible.



La protection de la tête sert à protéger contre les chutes et les projections de pièces et de matériaux. Elle protège également la tête contre les chocs d'objets durs.



Les lunettes de sécurité sont utilisées pour protéger les yeux des projections de pièces, de la poussière ou des éclaboussures.



Les gants de protection sont utilisées pour protéger les mains contre les frottements, les abrasions, les perforations ou les blessures graves et pour les protéger des brûlures en contact avec des surfaces chaudes.



Les chaussures de sécurité protègent les pieds contre l'écrasement, la chute de pièces et le glissement sur des surfaces glissantes. La résistance à la perforation des chaussures garantit que les objets pointus ne pénètrent pas le pied.



Le gilet haute visibilité est utilisé pour que le personnel soit vu. Avec une visibilité et une attention améliorées, le gilet haute visibilité protège le personnel dans les zones de travail animées des collisions avec les véhicules.

En fonction du lieu et l'environnement de travail, les équipements de protection individuelle varient et doivent être adaptés. En plus de l'équipement de protection pour des travaux spécifiques, le lieu de travail peut nécessiter d'autres équipements de protection individuelle (tels qu'un harnais de sécurité).

Dans les zones hygiéniquement protégées, des exigences spéciales ou supplémentaires peuvent être imposées aux équipements de protection individuelle. Ces exigences doivent être respectées lors du choix de l'équipement de protection individuelle. En cas d'incertitude quant au choix de l'équipement de protection individuelle, le responsable de la sécurité doit être consulté.

1 Sécurité

1.6 Accessoires et Responsabilité

La sécurité et la fiabilité de fonctionnement de la porte ne sont garanties qu'à condition d'utiliser les accessoires recommandés par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications arbitraires de la porte ou de la mise en œuvre d'accessoires non autorisés.

2 Généralités

2.1 Objet et application des instructions

Ces instructions font partie intégrante du système et permettent une manipulation efficace et sûre du système. Afin de garantir le bon fonctionnement, les instructions doivent être accessibles à tout moment et gardées à proximité immédiate du système.

Bien que seule la forme masculine soit choisie pour des raisons de meilleure lisibilité, les informations concernent les membres des deux sexes.

Avant de commencer à travailler, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation. La condition de base pour un travail en toute sécurité est de respecter les consignes de sécurité et de suivre les instructions de manipulation. En outre, les réglementations et les règles de sécurité locales s'appliquent.

Le manuel peut être remis sous forme d'extraits au personnel instruit qui est familier avec le fonctionnement sur le système.

Les illustrations sont destinées à une compréhension de base et peuvent différer de la présentation réelle. Des représentations spécifiques sont contenues dans les dessins.



ATTENTION

Un remplacement de ces instructions est disponible auprès du fournisseur ou sur le site web.

2.1.1 Domaine d'application



INSTRUCTION

Ces instructions sont valables pour les mécanismes de porte du système 20 qui figurent cidessous.

STA / TSA 20 ou 21 ou 22, Thermcord, Safecord

2.2 Droit d'auteur

Le droit d'auteur portant sur les instructions demeure auprès de:

agtatec ag

Les instructions ne doivent être ni reproduites, ni diffusées, ni utilisées à des fins concurrentielles sans autorisation écrite de l'enterprise agtatec ag.

Toute infraction astreint à des dommages et intérêts.

2.3 Conservation des instructions

Après le montage de l'installation, les instructions doivent être gardées dans un endroit accessible et sec

2.4 Identification du produit

La plaque signalétique située sur la porte fournit une identification exacte du produit.

2.5 Fabricant agtatec ag

agtatec ag

Allmendstrasse 24

CH - 8320 Fehraltorf

Suisse

Téléphone: +41 44 954 91 91

2.6

Groupe cible



PRUDENCE

Risque de blessure dû à une qualification insuffisante du personnel!

Si du personnel non qualifié effectue des travaux sur l'installation ou se trouve dans la zone dangereuse de l'installation, des dangers peuvent survenir et entraîner des blessures graves et des dommages matériels considérables.

- a) Toutes les travaux ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.
- b) Tenir le personnel non qualifié éloigné des zones dangereuses.

Ce manuel d'utilisation s'adresse aux groupes cibles indiqués ci-dessous :

- Exploitant de l'installation : toute personne en charge de l'entretien technique de l'installation
- Opérateur de l'installation : toute personne qui manie quotidiennement l'installation et a reçu des instructions en conséquence.

2.7 Définition des termes

Terme:	Explication:
Système	Le terme est également utilisé dans ces instructions comme synonyme du produit. Les opérateurs de portes, portes tambours, portes coulissantes, etc. sont appelés un système.
	Si les informations contenues dans ces instructions se rapportent à un type spéci- fique, cela est indiqué en conséquence dans le texte.
Utilisateur	Les utilisateurs sont toutes les personnes qui utilisent le système.
Opérateur système	Le propriétaire respectif est appelé l'opérateur système, qu'il utilise le système en tant que propriétaire ou qu'il le transmette à des tiers.
Représentant agréé	Le représentant agréé reprend certaines parties des obligations du fabricant en ce qui concerne le respect des exigences de la Directive machines. En particulier, le représentant agréé peut également mettre le système sur le marché et/ou signer des déclarations CE d'incorporation.
Personnel qualifié	Le personnel qualifié est autorisé et formé pour effectuer les travaux suivants :
	 Démontage, Assemblée, Mise en service, Opération, Audit, Maintenance, Dépannage, Déclassement
	Le personnel qualifié a plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine technique, par exemple en tant que mécanicien ou ajusteur de machines.
	Le personnel qualifié est conscient des risques résiduels liés à l'installation et est, grâce à sa formation professionnelle, ses connaissances et son expérience, capable d'effectuer le travail qui lui est assigné et d'identifier et d'éviter de manière autonome les éventuels points de danger.
Fabricant	Le fabricant est celui qui conçoit et/ou construit des machines ou des machines in- complètes dans le cadre de la Directive machines.
Phases de vie	Toutes les phases de l'état et de l'utilisation du système sont appelées phases de vie. Cela s'applique à partir du moment où le système quitte l'usine jusqu'à ce qu'il soit éliminé.
Personnel	Toutes les personnes qui effectuent des activités sur et avec le système sont appe- lées personnel. Le personnel peut être, par exemple, l'opérateur, le personnel de nettoyage ou le personnel de sécurité. Le personnel satisfait aux qualifications re- quises par le fabricant.
Technicien S.A.V.	Spécialiste qualifié et habilité par le fabricant ou par son mandataire pour l'exécution de la mise en service, la maintenance et la réparation des installations.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Données techniques générales



INSTRUCTION

Charge admissible lors d'un montage entre murs

Les valeurs indicatives pour la charge admissible lors d'un montage autoporteur entre murs se trouvent au chapitre correspondant.



INSTRUCTION

- 3 chariots requis par vantail pour un poids de vantail > 90 kg
- 4 chariots requis par vantail pour un poids de vantail > 125 kg

3.2 Données de raccordement électrique

	Ligne de produits 20		•		Ligne de pro- duits 22
	Standard	RED / DUO	Standard	RED	Standard
Tension de sec- teur	100-240 VAC	100-240 VAC	230 VAC	100-240 VAC	230 VAC
Puissance nominale	90 W	90 W	85 W	90 W	120 W
Protection par fusibles	4 AT	4 AT	3,15 AT	4 AT	3,15 AT
Consommation en stand-by*			env. 25 W pour tous	S	

^{*} y.c. capteurs, commande et verrouillage

3.3 Accélération de la porte

Accélération de la porte à l'ouverture						
pour max. 75% du poids de porte au-	D-STA	E-STA				
torisé	D-TSA	E-TSA				
	0.7 m	0.7m				
	1 Sec.	1.5 Sec.				

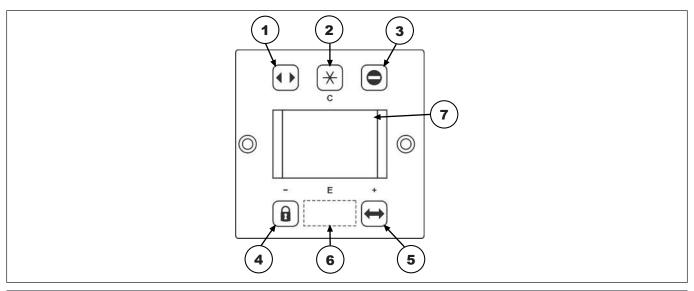
3.4 Conditions environnementales

Plage de température	De -15 jusqu'à +50° C
Plage d'humidité	Jusqu'à 85% rel. d'humidité relative, sans effet de condensation
Emissions de bruit	< 45 dB
Classe de protection	IP20

4 Commande

4.1 Sélection des modes opératoires (BDE-D)

L'unité de commande électronique BDE-D est un appareil convivial d'entrée et de sortie pour le contrôle et le paramétrage (optionnel) des mécanismes de porte. L'écran LCD à rétroéclairage donne des informations en texte clair et avec des symboles sur l'état de l'installation. Les messages d'erreur sont affichés sous forme de texte.



Pos.	Bouton	Mode de ser- vice	Symbole d'affi- chage	Fonction
1	•	Ouverture per- manente	Ouverture permanence	L'installation reste ouverte jusqu'à la sélection d'un autre mode de service.
2	*	Largeur d'ouverture ré-	* + *	Installation franchissable sans encombre dans les deux sens.
		duite	Automatique	 Largeur d'ouverture réduite.
3	0	Sens unique	Sens unique	 L'installation n'est franchissable que dans un sens (p.ex. à la fermeture des magasins).
4	a	Verrouillé	6	 L'installation est fermée et verrouillée (si un verrouillage a été installé).
			Verrouille	 L'installation reste verrouillée même en cas de panne de courant.
5	⇔	Automatique	\leftrightarrow	Installation franchissable sans encombre dans les deux sens.
			Automatique	Largeur d'ouverture maximale.
6	Е	Bouton de menu		Accès au menu des paramètres.
				Activer le verrouillage des commandes.
				Redémarrage de l'unité de contrôle.
				 Redémarrage du hardware BDE-D.
7		Écran LCD		Donne des informations sur l'état de l'installation à l'aide de symboles et de texte en clair.



INSTRUCTION

La largeur d'ouverture réduite est aussi efficace dans les modes de service (Sens unique) et (Ouverture permanente).

4.2 Sélection des fonctions spéciales (BDE-D)

Actionnement du bouton	Fonction	Affichage	Description
•	Mode Manuel	Cmd. manuelle	 Appuyer sur le bouton 2 fois de suite. L'installation s'ouvre / s'arrête à la 2ème pression sur le bouton. L'installation peut être manœuvrée à la main. Retour à un autre mode de service. Actionnement du bouton souhaité (p. ex. Automatique).
•	Mode Manuel	Cmd. manuelle	 Appuyer pendant 2 secondes sur le bouton. L'installation peut être manœuvrée à la main. Retour à un autre mode de service. Actionnement du bouton souhaité (p. ex. Automatique).
	Ouverture unique	Verrouille	 L'installation est fermée et verrouillée. 1 pression de bouton déverrouille la porte (le cas échéant). Exécution d'un mouvement d'ouverture/fermeture. L'installation se reverrouille si elle est fermée.

4.3 Blocage/Déverrouillage de l'unité de commande par clavier



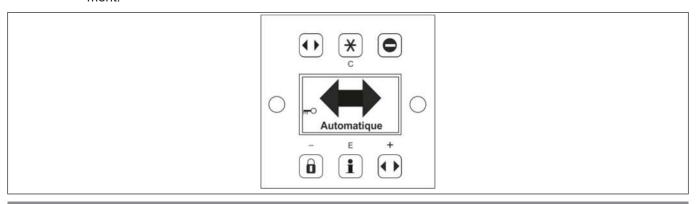
ATTENTION

Le verrouillage d'une porte d'issue de secours n'est pas autorisé par la norme. Le fonctionnement d'une porte d'issue de secours ne serait plus possible.

Afin d'éviter un verrouillage accidentel des portes pendant l'utilisation du bâtiment, la norme DIN EN 16005 impose de protéger le choix du mode de fonctionnement des issues de secours.

Il incombe à l'exploitant de la porte automatique avec fonction d'évacuation de verrouiller l'unité de commande en position "automatique" pendant l'utilisation du bâtiment.

Si le mode de fonctionnement "Verrouillé" est disponible, il doit être protégé, au moyen d'un code d'accès, de manière à ce que seul le personnel autorisé puisse régler un autre mode de fonctionnement.



Blocage de l'unité de commande					
Séquer	Séquence de touches		Affichage	Description	
i	*		4	 L'unité de commande est verrouillé. 	
1		Automatique	Automatique	 L'état verrouillé du BDE-D est indiqué sur l'écran. 	
			Automatique	 La manipulation de l'unité de commande est rendue plus difficile. 	

4 Commande

Déverrouillage de l'unité de commande						
Séquence de touches Af		Affichage	Description			
i	*	6	Automatique	 L'unité de commande est déverrouillé. L'état déverrouillé du BDE-D est indiqué sur l'écran. Possibilité de sélectionner librement les modes de fonctionnement et les fonctions spéciales. 		



INSTRUCTION

Le système reste dans le mode de fonctionnement précédemment sélectionné.

4.4 Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option)



ATTENTION

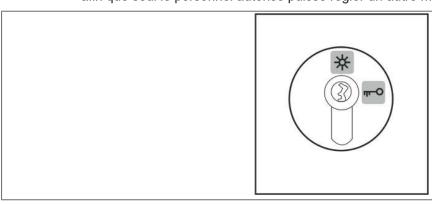
Le verrouillage d'une porte d'issue de secours n'est pas autorisé par la norme. Le fonctionnement d'une porte d'issue de secours ne serait plus possible.

Afin d'éviter un verrouillage accidentel des portes pendant l'utilisation du bâtiment, la norme DIN EN 16005 impose de protéger le choix du mode de fonctionnement des issues de secours.

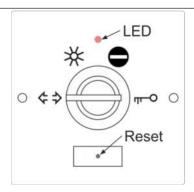
Il incombe à l'exploitant de la porte automatique avec fonction d'évacuation de verrouiller l'unité de commande en position "automatique" pendant l'utilisation du bâtiment.

L'unité de commande BDE-D peut être protégée efficacement contre tout réglage non autorisé du mode de fonctionnement au moyen d'un verrou de fonctionnement externe.

Si le mode de fonctionnement "Verrouillé" est disponible, il doit être protégé par un interrupteur à clé afin que seul le personnel autorisé puisse régler un autre mode de fonctionnement.



4.5 Sélection des modes opératoires (BDE-M)



L'unité de commande mécanique BDE-M est équipée d'un interrupteur à clé. Ce interrupteur à clé permet de régler les différents modes de fonctionnement. L'interrupteur à clé peut être retiré dans n'importe quelle position.

Indicateur de fonctionnement:

 La LED s'allume lorsque la tension du réseau ou de la batterie est présente.

Effectuer une réinitialisation:

- Ce bouton caché est actionné à l'aide d'un trombone d'environ 25 mm de longueur.
- Pour cela, il y a un petit trou au milieu du logo.
- Si l'on appuie sur la touche pendant environ 5 secondes, la commande est redémarrée (réinitialisation du logiciel). Les réglages enregistrés sont conservés.

Touche	Mode opératoire	Fonction
*	Fonctionnement automatique avec largeur d'ouverture totale	Ce mode de fonctionnement correspond au fonctionnement standard. En activant un dispositif de déclenchement (par exemple RIC 290, RAD 290), la porte s'ouvre. Une fois le temps de maintien en position ouverte écoulé, la porte se referme.
\$	Ouverture permanente et fonctionnement manuel	La porte s'ouvre et reste en position ouverte. Il peut ensuite être dépla- cé à la main.
	Sens unique	La porte ne s'ouvre qu'en activant le dispositif de déverrouillage situé à l'intérieur de la porte ou par un contact à clé pivotante (SSK) en option.
ш—O	Verrouillage	La porte est automatiquement verrouillée après sa fermeture. Une ouverture avec la dernière largeur d'ouverture valide ne peut être déclenchée qu'avec le contact à clé pivotante (SSK).
		Prudence:
		En cas de interruption de l'alimentation, l'ouverture de la porte en condition verrouillée, sans batterie supplémentaire ou sans déverrouillage manuel, n'est plus garantie!

5 Contrôle et maintenance

En faisant effectuer à intervalles réguliers le contrôle et la maintenance de la porte par un personnel spécialement formé et autorisé par le fabricant, vous vous assurez la meilleure garantie de longévité et de parfait fonctionnement en toute sécurité.

Ces opérations de contrôle et de maintenance sont requises à intervalles réguliers, suivant les prescriptions du fabricant et les prescriptions légales correspondantes.

5.1 Vérification des fonctions et de la sécurité

5.1.1 Généralités



DANGER

Danger de mort dû au courant électrique!

- a) En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.
- ⇒ Avant de commencer à travailler (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
- ⇒ Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
- ⇒ Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
- ⇒ Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
- ⇒ Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



ATTENTION

Les contrôles et la maintenance spécifiques ne peuvent être effectués que par un spécialiste ou une personne formée à cet effet. L'autorisation de ces personnes est accordée exclusivement par le fabricant. L'étendue, le résultat et le moment des contrôles et entretiens périodiques doivent être consignés dans un registre de contrôle et une liste de contrôle. Ces documents doivent être conservés par l'exploitant.

Conformément à la législation en vigueur, l'opérateur d'un système de portes automatiques est responsable de sa maintenance et de sa sécurité.

Les accidents ou les défauts peuvent être évités si l'opérateur du système prend soin de celui-ci.

Tests

Type de test	Mesure
Inspection visuelle	Vérifier que les vantaux, les guides, les roulements, les dispositifs de limite, les capteurs et la fixation des points d'écrasement et de cisaillement ne sont pas endommagés.
Inspection mécanique	Vérifier que les fixations sont bien ajustées.
Contrôle de sécurité (sorties et issues de secours)	Vérifier que les capteurs, les dispositifs de sécurité et les dispositifs de surveillance sont bien ajustés et intacts.
Test de fonctionnement	Vérifier le fonctionnement des interrupteurs, des opérateurs, des contrôleurs, des dispositifs de stockage de l'énergie ou de l'alimentation et des capteurs.
	Vérifier également le réglage des dispositifs de sécurité et le réglage de toutes les séquences de mouvement, y compris les points d'extrémité.
Marche d'essai	L'examen global final est effectué.

Service

Type de service	Mesure
Réglage et nettoyage	Nettoyer et régler les paliers, les points de coulissement et la transmission de puissance.
	Vérifier les vis de fixation pertinentes et les resserrer si nécessaire.

À des fins de documentation et d'information, les travaux de test et de dépannage ainsi que l'état du système sont consignés dans un carnet de test. Le carnet de test doit être conservé pendant au moins un an ou jusqu'au prochain test/service.



ATTENTION

L'intervalle de test et/ou de service selon les spécifications du fabricant est d'au moins 1 à 2 fois par an.



ATTENTION

Les pièces de rechange et d'usure recommandées et planifiées peuvent être demandées auprès de votre centre de service.

5.1.2 Travaux de contrôle mensuels devant être effectués par l'exploitant

L'inspection et la maintenance mensuelles des différents éléments par l'opérateur ne demandent que peu de temps et permettent de garantir la fiabilité du fonctionnement, l'augmentation de la durée de vie et la sécurité opérationnelle du système.

Test / Contrôle	Procédure	Résultat attendu
Détecteur de mouvement	 Marchez vers la porte à vitesse normale (de l'intérieur et de l'ex- térieur). Si nécessaire, nettoyez les cap- teurs (détecteurs de mouve- ment), en particulier le ou les capteurs extérieurs. 	 Le capteur doit couvrir toute la largeur du passage. La porte est ouverte tôt et à une vitesse appropriée pour permettre un passage sans encombre.
	 Notez que la formation de buée sur le capteur, par exemple en raison de l'échappement de l'air chaud et humide intérieur et de la condensation sur le capteur de mouvement extérieur plus froid, peut empêcher la fermeture de la porte. Par conséquent, veillez à ce que l'air intérieur soit déshumi- difié ou essuyez le capteur exté- rieur si nécessaire. 	
Battant de porte / panneaux latéraux	 Vérifier l'état des vitres. 	Aucun dommage au vitrage.
	Vérifier l'état des joints / profils.	 Pas de joints déchirés (perte d'énergie).
		 La porte est la "carte de visite" de votre entreprise. Assurez-vous qu'il est en parfait état.
Guides pour vantaux de portes	Vérifier les guides du vantail de la porte.	 Le vantail de la porte doit être correctement guidé.
	Dans certaines circonstances, ils peuvent être endommagés par des chocs (par exemple, par des	 Les profils de porte inférieurs et verticaux ne présentent aucune trace de rayure.
	chariots de supermarché). - Les guides du vantail de la porte peuvent présenter des signes d'usure exceptionnels en raison de leur utilisation intensive et de leur exposition à la saleté.	Le guide du vantail ne doit pas émettre de bruits inhabituels lors de l'ouverture/la fermeture.

Test / Contrôle	Procédure	Résultat attendu
Guide du sol continu	 Mettez la porte en mode manuel (voir chapitre "Sélection des fonc- tions spéciales"). Nettoyez tous les guides de la saleté, des mégots de cigarettes, etc. 	 Le vantail de la porte doit être correctement guidé. Le mouvement de la porte ne doit pas être entravé par la saleté.
Couvercle de l'entraînement	Vérifiez la fixation du couvercle de l'entraînement.	 Il doit être complètement fermé et s'engager fermement dans les charnières.
Vantail de protection (en option - selon la réglementation du pays)	 Vérifier l'état mécanique du vantail de protection. Vérifiez notamment le mécanisme de verrouillage. 	Une vantail de protection doit em- pêcher tous les points d'écrase- ment et de cisaillement.

5.2 Obligations de l'exploitant

La protection des personnes exige le respect des normes et des directives pour les installations accessibles au public.

Conformément aux normes et directives applicables, les systèmes de portes automatiques doivent être testés et entretenus par du personnel qualifié.

La responsabilité de l'exécution du contrôle et de l'entretien incombe à l'opérateur de l'installation.



INSTRUCTION

L'installation doit être contrôlée pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité afin de détecter tout déséquilibre et tout signe d'usure ou de détérioration des câbles, des ressorts et des pièces de fixation.

L'installation ne doit PAS être utilisée si des travaux de réparation ou de réglage doivent être effectués.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures dû à un nettoyage ou un entretien insuffisant ou inexistant !

- a) Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligé du système peut être à l'origine de dysfonctionnements, dégâts matériels ou blessures de personnes.
- ⇒ Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
- ⇒ Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
- ⇒ Maintenir le système exempt de neige et verglas.
- ⇒ N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
- ⇒ N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
- ⇒ Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
- ⇒ Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.

Tâches de l'opérateur

Tâche	Personnel		Enregistrement dans le registre d'inspection
Maintenance et nettoyage des capteurs pour la sécuri- té et le déclenchement	Opérateur du sys- tème	Toutes les semaines, ou selon les besoins	Non
Contrôle de fonctionnement et de sécurité	Opérateur du sys- tème	Tous les mois	Non
Test de fonctionnement des dispositifs coupe-feu	Opérateur du sys- tème	1x par mois, ou selon les normes et di- rectives spécifiques du pays	Non

Tâches de la personne qualifiée

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Test d'acceptation	Personne qualifiée	Après le montage du système de portes prêt à fonctionner	Oui
Service	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et di- rectives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection)	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et di- rectives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection) pour les systèmes de porte dans les issues de secours	Personne qualifiée	2 x par an, ou selon les normes et di- rectives spécifiques au pays	Oui
Test des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et di- rectives spécifiques au pays	Oui
Contrôle (inspection) des dispositifs coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et di- rectives spécifiques au pays	Oui
Maintenance des dispositifs coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et di- rectives spécifiques au pays	Oui

5.3 Expert mandaté

Les experts sont des personnes:

- qui, sur la base de leurs formations, connaissances, expériences et activités professionnelles, effectuent de façon appropriée les inspections pour lesquelles ils ont été mandatés, et qui sont à même d'identifier et évaluer les dangers potentiels.
- qui possèdent des connaissances dans le domaine des systèmes de portes automatiques, qui connaissent les législations nationales en matière de santé et de sécurité au travail, les directives nationales de prévention des risques professionnels, les règles reconnues de la technique et les directives qui leur sont applicables (p. ex. les règles BG, les normes DIN ou EN, les prescriptions VDE ou autres prescriptions dictées par les États parties à l'accord sur l'Espace économique européen), et qui sur la base des ces connaissances sont en mesure d'évaluer l'état de sécurité des systèmes de portes automatiques.

Ces personnes peuvent être des techniciens qualifiés employés par le fabricant ou le fournisseur, des techniciens employés par l'exploitant et qualifiés, formés et autorisés par le fabricant, ou du personnel compétent en la matière.

Les experts établissent leur expertise sur la sécurité du fonctionnement et des personnes de façon objective et indépendante - p. ex. sans tenir compte de considérations économiques.

5.4 Base juridique



INSTRUCTION

Selon EN 16005 / DIN 18650 / Directive Machines, l'installation doit être contrôlée par un expert avant la première mise en service et ensuite selon les instructions du fabricant ou au moins une fois par an.

L'importance particulière pour la protection des personnes exige le respect de ces réglementations spéciales.

5.5 Étendue de l'inspection

L'essai est effectué conformément aux instructions d'essai du fabricant. Le résultat de l'essai est consigné dans un protocole d'essai et consigné dans le registre d'essai.

L'inspection a généralement lieu en même temps que la maintenance du système.

Le contrôle vérifie également si aucune modification n'a été apportée au système depuis le dernier contrôle et s'il répond aux exigences de sécurité actuelles.

5.6 Exigences relatives à la documentation de l'inspection périodique

La nature, les résultats et les dates de l'inspection périodique doivent être consignés dans un LIVRET D'INSPECTION et/ou D'ENTRETIEN et être conservés chez l'exploitant.

Le résultat de l'inspection doit être transmis par écrit à l'exploitant / donner d'ordre.

Le rapport d'inspection (liste de contrôle) est la pièce justificative dont a besoin l'exploitant / donner d'ordre pour prouver qu'il a bien effectué l'inspection périodique, et qu'il transmettra le cas échéant aux assurances-accidents, aux autorités de surveillance des travaux de construction etc.

5.7 Entretien et inspection régulière

Une inspection de sécurité doit être effectuée avant la première mise en service et selon les besoins, ainsi que les règlements applicables - **mais au moins deux fois par an**. Nous recommandons de faire effectuer l'entretien en même temps.

Une inspection de sécurité doit être effectuée par un technicien de service compétent ou un partenaire autorisé.

Une maintenance à effectuer est affichée sur l'unité de commande BDE-D, si cette fonction a été activée. L'intervalle pour la sortie de ce message est défini par le nombre de cycles d'ouverture et/ou après l'écoulement d'un certain temps de fonctionnement.

Une inspection et un entretien réguliers du système par un personnel qualifié et autorisé par le fabricant, constituent la meilleure garantie d'une longue durée de vie et d'un fonctionnement sûr et sans problème.

Nous vous recommandons de conclure un contrat de service avec le centre de service responsable de votre région.



ATTENTION

La liste des pièces de rechange et d'usure recommandées et prévues se trouve en annexe ou peut être demandée à votre centre de service.

5.8 Conseils de nettoyage

L'ensemble du système de porte, y compris les capteurs et les dispositifs de sécurité, peut être nettoyé avec un chiffon humide et un détergent usuel (ne pas récurer, ne pas employer de solvants). Testez votre détergent au préalable sur une partie non visible. Les rails de guidage sont à préserver de la saleté.



INSTRUCTION

Pour l'exécution de ces travaux, il est recommandé de sélectionner les modes opératoires (Verrouillé) ou (Ouverture permanente), afin d'éviter d'éventuelles blessures dues à des mouvements incontrôlés de la porte.

5.9 Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées



INSTRUCTION

Selon le modèle de votre porte installée, toutes les pièces de rechange et d'usure énumérées ne seront pas disponibles.

Pièce de rechange / Pièce d'usure	Intervalle
* CO48 (silicone ou caoutchouc)	1 an
* Dispositif de réserve d'énergie mécanique pour les issues de secours en France	
* Poulie de renvoi CO48	3 ans
Batterie	3 ans
Brosse antistatique	3 ans
Guidage vantail de porte (plastique)	3 ans
Patins de guidage	3 ans
Billes de blocage (TOS Système à ouverture intégrale)	5 ans
Poulie de renvoi	En cas d'usure
Courroie crantée	En cas d'usure
Galet de roulement	En cas d'usure
Contre-galet	En cas d'usure
Rail de roulement	En cas d'usure
Chariot + Rail de roulement + Profile d'amortissement en caoutchouc	En cas d'usure
Bride courroie	En cas d'usure
Charnière (plastique) pour hauteur de poutre 200 mm	En cas d'usure
Verrouillage (VRR)	En cas d'usure
Moteur	En cas d'usure
Joint central de vantail	En cas d'usure
Profilé d'étanchéité latérale	En cas d'usure
Rail de guidage au sol	En cas d'usure
Barrière lumineuse	En cas d'usure
Commande	En cas de panne
BDE Unité de contrôle	En cas de panne
BBGV Boitier bris de glace vert	En cas de panne
Autres	En cas de panne

5.10 Clôture et consignation de l'entretien

- Reportez toutes vos notes, en particulier celles relatives à la présence de défauts, dans la liste de contrôle du livret d'inspection.
- Informez oralement l'exploitant / technicien de la présence de défauts.
- Signature du client et du technicien de service (expert).
- Remise des documents au client/à l'exploitant suite à l'essai de réception sur le lieu de montage.
- Remise des clés des éléments de commande.

5.11 Service - Liste de contrôle

Ces instructions de travail définissent la procédure à suivre pour les travaux d'entretien et de maintenance chez le client.



DANGER

Tension électrique dangereuse

- a) Danger de mort par choc électrique
- ⇒ Ne pas toucher le système d'entraînement lorsque le système est sous tension.
- ⇒ Ne pas pulvériser de l'eau dans l'entraînement.

No.	Liste des travaux d'entretien professionnels selon le fabricant:	
1.	Nettoyage des pièces d'entraînement, telles que les rails, les rouleaux, les verrous, etc.	
2.	Vérification des charnières de l'habillage de l'entraînement.	
3.	Vérifier le bon fonctionnement des pièces mobiles.	
4.	Réglage de la tension de la courroie crantée.	
5.	Réglage des vantaux (garde au sol), contrôle mécanique et optique.	
6.	Vérifiez le fonctionnement et les dommages (bords du verre ébréchés) du vantail de protection ainsi que la sécurité, contrôlez et réajustez, réparez ou remplacez si nécessaire.	
7.	Réglage des contre-rouleaux des chariots.	
8.	Vérifiez les rails de roulement, remplacez-les immédiatement s'ils sont endommagés.	
9.	Contrôle manuel et électrique du mécanisme de verrouillage (bon fonctionnement des électro-aimants ou du moteur et des roues dentées).	
10.	Vérifiez et réglez le dispositif d'ouverture d'urgence ou le dispositif de fermeture d'urgence (resser- rez le câble Bowden si nécessaire).	
11.	Contrôle visuel (étanchéité, croûtes d'acide) et test de fonctionnement. 5 cycles de mouvement complets de la batterie de secours. Pour des raisons de sécurité, les éléments de la batterie doivent être remplacés si le test de fonctionnement n'est pas réussi ou si les éléments de la batterie ont plus de 4 ans.	
12.	Vérifier le serrage de l'unité d'entraînement (ATE).	
13.	Contrôle et, si nécessaire, serrage de toutes les connexions de câbles et de fiches dans l'entraînement.	
14.	Vérifiez que les câbles sont posés conformément à la réglementation, prenez des mesures correctives si nécessaire.	
15.	Connexion de l'outil logiciel externe.	
16.	Vérifiez la version logicielle existante de la commande du système et mettez-la à jour si nécessaire. (Le logiciel est constamment mis à jour pour répondre aux dernières directives et réglementations, ainsi qu'à toute nouvelle exigence de confort).	
17.	Lecture de l'historique (cycles de la porte, messages d'erreur et d'avertissement) et recherche préventive des causes et des mesures en cas d'anomalies.	
18.	Contrôle des paramètres individuels des réglages de la porte (par exemple, le temps de maintien en position ouverte après contact de la touche, etc.) et, si nécessaire, nouvelle coordination avec le client.	
19.	Réajustement des séquences de mouvement de la porte (accélération, vitesses de déplacement, transitions, vitesse de freinage).	
20.	Si nécessaire (par exemple, si une vitesse de fermeture élevée est souhaitée), mesure des forces de fermeture dynamiques au niveau du bord de fermeture principal à l'aide d'un dispositif de mesure de force approprié.	
21.	Vérifiez que la porte fonctionne silencieusement en mode automatique.	
22.	Vérifier l'état des joints en caoutchouc, les ajuster, les remplacer si nécessaire.	
23.	Vérifiez que les brosses antistatiques en cuivre ou en fibre de carbone sont intactes et qu'elles remplissent leur fonction (mise à la terre). Remplacer les brosses si nécessaire.	
24.	Tester le fonctionnement des dispositifs de déclenchement et de sécurité et, si nécessaire, les adapter aux exigences du client (sans violer les critères de sécurité spécifiés dans les règlements).	

5 Contrôle et maintenance

No.	Liste des travaux d'entretien professionnels selon le fabricant:	
25.	Contrôle du fonctionnement (dans la mesure du possible), de la sécurité et de l'installation professionnelle des périphériques installés sur le site (par exemple, interrupteur à clé, lecteur de cartes, interrupteur horaire, contacts d'alarme, contacts de surveillance des portes, etc.	
26.	Vérifiez que les guides/rails de plancher ne présentent pas de dommages mécaniques, nettoyez-les et remplacez-les si nécessaire. Vérifiez et réglez les brosses de sol éventuellement présentes et remplacez-les si nécessaire.	
27.	Contrôle de l'ensemble du système et de l'environnement concerné selon la norme en vigueur au moment de l'installation et selon les normes et lois actuelles (AStV, AMVO).	
28.	Documenter les déviations et/ou les recommandations actuelles sur le ticket de travail ou le document d'alerte complet.	
29.	Examen du livre d'inspection (si disponible). Si possible, rectifiez les défauts qui y sont répertoriés.	
30.	Effectuer l'inspection annuelle de sécurité conformément à l'ordonnance sur les équipements de travail (AMVO) §8.	
31.	Renouvellement de la vignette d'inspection annuelle.	
32.	Former ou re-former le personnel d'exploitation si nécessaire (en particulier la procédure d'ouver- ture et de fermeture d'urgence manuelle). Remettre les instructions d'utilisation à la demande spé- ciale du client.	
33.	Entrée dans le journal des installations.	
34.	Contrôle interne des fiches de travail de maintenance en ce qui concerne les défauts détectés ou les demandes des clients.	
35.	Le cas échéant, communication avec le client à cet égard et, le cas échéant, offre de mesures d'amélioration ou de rectification des défauts.	
	ème de porte est équipé de vantaux de porte pivotants et éventuellement de parties latérales pivotantes, ectuer les travaux d'entretien supplémentaires suivants.	
36.	Vérification de toutes les vis des vantaux de porte et des panneaux latéraux.	
37.	Contrôler les loqueteaux à billes des vantaux coulissants et des panneaux latéraux, réajuster, remplacer si nécessaire.	
38.	Vérifiez que le bouton de la serrure anti-panique (bouton rotatif) est facile à déplacer.	
39.	Vérifiez l'absence d'obstacles éventuels dans la zone de pivotement.	
40.	Nettoyer le rail du sol.	
41.	Vérifiez que le verrou du sol (s'il existe) est facile à déplacer et que la gâche est bien en place, et nettoyez-le.	

6 Dérangements

6.1 Comportement en cas de panne

En cas d'irrégularité ou de dysfonctionnement, différentes indications sont données en fonction de l'unité de commande connectée.



ATTENTION

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le rideau doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une élimination en règle des défauts et en l'absence de risques.



INSTRUCTION

Si le système effectue un mouvement lent d'ouverture ou de fermeture, il peut s'agir d'un test de redondance automatique délibéré (auto-test).

6.1.1 Affichage sur l'unité de commande

- L'avis d'état est affiché sur l'écran avec numéro d'état et texte.
- L'affichage alterne entre blanc et noir.
- Après 10 secondes le numéro de téléphone du centre S.A.V. compétent s'affiche en alternance.

6.1.2 Redémarrage de la commande STG

Dans certains cas, il est également possible de remédier au problème en redémarrant la commande. La procédure est décrite ci-dessous.

 Assurez-vous d'abord que le caisson d'habillage est fermé, que personne n'entrave le fonctionnement de l'installation ou ne s'en approche, risquant ainsi de déclencher une ouverture.

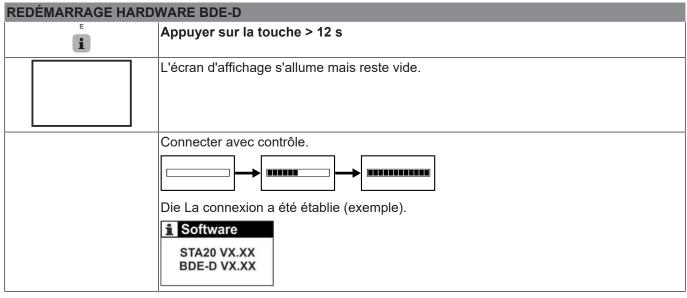
Bouton	Selection	Symbole d'affichage		
i		Appuyer > 5 s		
*	Non	Non		
E	Oui	Reset commande?		
		Oui		

- Un redémarrage de l'installation est exécuté.
- Le premier mouvement après un redémarrage se déroule à vitesse réduite.
- Si, après le redémarrage de la commande, l'unité de commande signale à nouveau un défaut, veuillez prendre contact avec le SAV en indiquant le message d'erreur.

6.1.3 L'unité de commande BDE-D ne réagit pas

Si la BDE-D ne réagit pas quand on actionne les touches ou si aucun avis ne s'affiche sur l'écran, il faut procéder à un redémarrage de la BDE-D.

Procédez comme suit:



- Après exécution du redémarrage, la BDE-D est à nouveau opérationnelle.
- Dans le cas contraire, veuillez en informer le service après-vente.

6.2 Affichage des erreurs et dépannage



ATTENTION

Les informations concernant les textes d'affichage, les statuts et les numéros d'erreur se trouvent dans le livre B8A.

6.3 Possibilités de dépannage

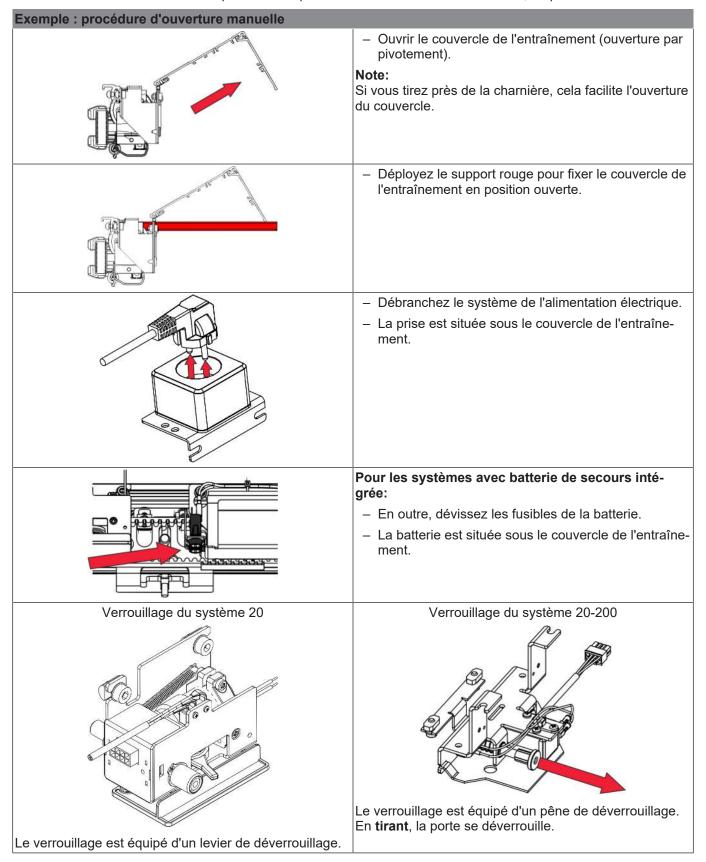
- Grâce à l'affichage d'état, on peut parfois remédier soi-même à une panne.
- Si vous n'êtes pas sûr, adressez-vous au centre S.A.V. compétent.
- Avant d'appeler, prenez soin de noter les informations qui apparaissent à l'écran de l'unité de commande BDE-D. Ces informations fournissent au technicien de précieuses indications pour dépanner le système.
- Si plusieurs avis d'état s'affichent en même temps, ils seront numérotés: p. ex. erreur 1 / 2.
- La touche E permet de naviguer d'une erreur à l'autre.

Exemple:

Quelle information?	Marche à suivre	Exemple d'afficha	age
Texte et numéro de l'état	S'affichent automatiquement sur l'écran de la commande.	A 3	▲ 3
		AKI > actif	AKI > actif
Versions de logiciel	Actionnement de la touche suivante pendant 2 secondes.	STA20 VX.XX BDE-D VX.XX	

6.4 Ouverture manuelle (sans verrouillage manuel)

Situation initiale: La porte est bloquée et verrouillée à l'état hors tension, en position fermée.



6 Dérangements

Pour un verrouillage multipoint (MPV) - Tirez fermement sur la boucle de la corde. - La porte se déverrouille et peut être ouverte manuellement. - Tirez fermement sur la boucle de la corde. - La porte se déverrouille et peut être ouverte manuellement.

- Fermez le couvercle de l'entraînement en exerçant une forte pression dans la zone des charnières.

6.5 Fermeture manuelle

Situation initiale: L'alimentation électrique est présente. La porte reste bloquée en position ouverte.



INSTRUCTION

La procédure de fermeture manuelle de la porte varie en fonction du type de dysfonctionnement. Suivez les étapes décrites ci-dessous.

6.5.1 Fermeture manuelle - Étape 1

Touche	Fonction	Affichage	Description BDE-D
() ()	Mode manuel		Appuyez sur la touche 2 fois de suite.
			 La porte peut être fermée ou ouverte manuellement.
		Cmd. manuelle	Fonctionnement temporaire de la porte (par exemple, à basse température extérieure)
6	Verrouillé	A	Verrouillage nocturne
		Verrouille	Appuyez <i>en outre</i> sur le bouton Verrouillé.
			 Poussez la porte manuellement en position fermée.
			 La porte est fermée et verrouillée (si un dispositif de verrouillage est présent).
			Notifier le point de service. (Le numéro de téléphone s'affiche sur l'écran)



INSTRUCTION

Si la porte ne peut toujours pas être actionnée et verrouillée manuellement, procédez comme suit.

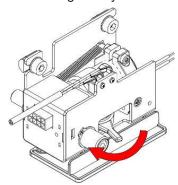
6.5.2 Fermeture manuelle - Étape 2

Si les efforts décrits à l'"étape 1" pour fermer et verrouiller la porte manuellement n'aboutissent pas, le défaut est grave. Procédez comme suit:

Exemple : séquence de fermeture manuelle - Mettez la porte en mode manuel sur la centrale (voir le chapitre "Fermeture manuelle - Étape 1"). Ouvrir le couvercle de l'entraînement (ouverture par pivotement). Note: Si vous tirez près de la charnière, cela facilite l'ouverture du couvercle. - Déployez le support rouge pour fixer le couvercle de l'entraînement en position ouverte. - Débranchez le système de l'alimentation électrique. - La prise est située sous le couvercle de l'entraînement. Pour les systèmes avec batterie de secours intégrée: - En outre, dévissez les fusibles de la batterie. - La batterie est située sous le couvercle de l'entraînement. - Poussez la porte manuellement en position fermée.

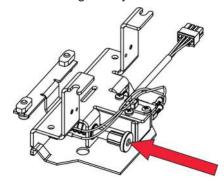
Exemple : séquence de fermeture manuelle

Verrouillage du système 20



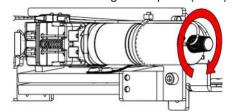
- Actionnez le levier de déverrouillage dans le sens des aiguilles d'une montre et maintenez-le dans cette position pour que la porte puisse se fermer complètement.
- La porte se verrouille dès que vous relâchez le levier de déverrouillage.

Verrouillage du système 20-200



 La porte se verrouille lorsque vous poussez le boulon de déverrouillage vers l'intérieur.

Pour un verrouillage multipoint (MPV)



- Tournez le bouton rouge dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous sentiez une résistance et que vous ne puissiez plus le tourner.
- Vérifiez à la main si la porte est vraiment verrouillée.
- La sortie du bâtiment n'est possible que par une deuxième sortie.

Notifier le point de service (Le numéro de téléphone s'affiche sur l'écran)

6.6 Manœuvre d'urgence de la porte

En fonction des règles de sécurité spécifiques à chaque pays (concept de sortie de secours, etc.) les portes sont équipées d'un dispositif d'ouverture d'urgence.

6.7 Ouverture d'urgence avec alimentation électrique

Le bouton Ouverture d'urgence (en option), qui doit se trouver à proximité de la porte, déclenche une ouverture, pour autant que le mode opératoire Verrouillé n'ait pas été activé. Si ce mode a été sélectionné, la porte reste verrouillée.

Pour une remise en service de l'installation, le bouton Ouverture d'urgence doit être remis dans sa position initiale, soit en le tournant, soit en le tirant (procédure différente selon le type d'interrupteur).

6.8 Ouverture d'urgence avec batterie de secours (optionnelle) en cas de panne de courant

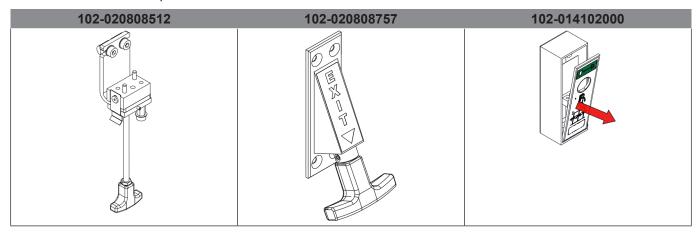
- Si une batterie de secours est présente et paramétrée comme "fonctionnement sur batterie", toutes les fonctions de la porte automatique sont maintenues.
- L'ouverture d'urgence en cas de panne s'effectue au moyen d'une batterie de secours qui déclenche un mouvement d'ouverture unique (sauf si la porte a été programmée sur Verrouillé).
- Le nombre d'ouvertures dépend essentiellement du poids de la porte et de l'état de la batterie.
- Le dernier mouvement de porte en cas de batterie épuisée (capacité trop faible) est laissée à votre choix : ouverture ou fermeture.
- Un déverrouillage de la porte à l'état de blocage est possible avec l'interrupteur à clé / le boutonpoussoir (en option).

6.9 Manœuvre d'urgence par commande manuelle (option)

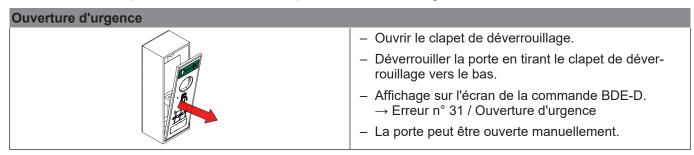
Disponible en plusieurs versions, ce dispositif est placé à l'intérieur et/ou à l'extérieur, et permet le déverrouillage de la porte selon la marche à suivre ci-dessous.

6.9.1 Exemples de versions disponibles

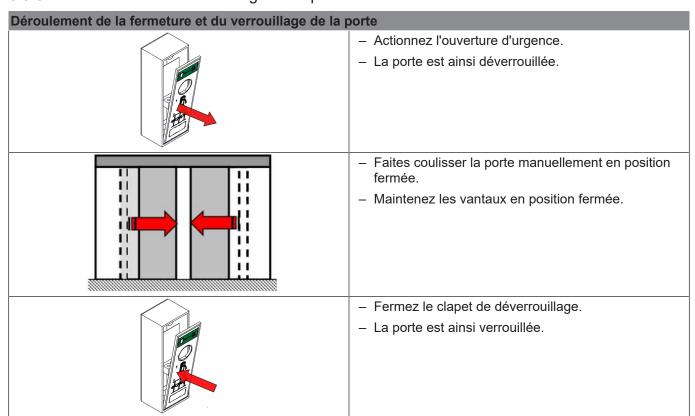
Des exemples de différentes versions sont illustrés ci-dessous. Elles sont cependant fondamentalement identiques dans leur fonction.



6.9.2 Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence

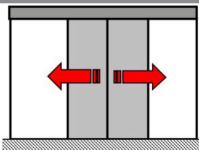


6.9.3 Fermeture et verrouillage de la porte



6 Dérangements

Déroulement de la fermeture et du verrouillage de la porte



 Contrôlez manuellement si la porte est bien verrouillée.



INSTRUCTION

Marche à suivre analogue pour les autres éléments d'actionnement.

7 Mise hors service et élimination des déchets

7.1 Déclassement

Lors de l'arrêt ou de la mise hors service, le système est déconnecté du secteur et toute batterie est débranchée.



INSTRUCTION

Après chaque arrêt temporaire, une nouvelle mise en service doit être effectuée.

7.2 Démontage et élimination des déchets



ATTENTION

Trier toutes les pièces de la machine par matériau et les éliminer selon les prescriptions et directives locales.





INSTRUCTION

Les systèmes de portes automatiques peuvent être complètement démontés dans l'ordre inverse.

L'installation est notamment composée des matériaux suivants:

Aluminium:

- Profilés de bras
- Boîte d'engrenage, Habillage du mécanisme
- Profilés des vantaux et profilés latéraux
- Divers profilés et petites pièces

Pièces en acier / fer:

- Boîtier inox, Plaque de fond, Boîte à évidement pour installation dans le sol
- Éventuellement profilés d'espacement ou de renforcement
- Composants d'engrenage, ressorts
- Diverses petites pièces comme visserie, couvercles de protection, éléments de bras, etc.

Verre:

Vitrage des vantaux et des parties latérales

Divers composants électroniques et électromécaniques:

- Capteurs, composants de commande et du système d'entraînement
- Batteries et Accus

Divers plastiques:

- Galets
- Supports de câble, éléments d'embrayage et de bras
- Profilés d'étanchéité
- Boîtiers des composants électromécaniques et des capteurs

